

Communiqué du Conseil culturel franco-allemand des jeunes

Les 5 et 6 novembre 2018, le Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA) a célébré son trentième anniversaire par un geste fort.

Ses membres ont invité cinquante jeunes Français et Allemands, âgés de trente ans maximum, à développer avec eux une vision d'avenir pour la coopération franco-allemande dans les domaines culturel et artistique.

Les membres du Haut Conseil tiennent à saluer la richesse des témoignages, inspirés et inspirants, que leur ont présentés les participantes et participants sélectionnés. Qu'ils soient artistes, étudiants ou jeunes professionnels, leur engagement dans un ou plusieurs secteurs culturels (musique, cinéma, médias, arts de la scène, patrimoine et musées, livre et édition) a permis à ce dialogue d'être à la fois intergénérationnel et interdisciplinaire. M. Florian Drücke, coprésident allemand, exprime sa satisfaction : « Cet évènement organisé à l'occasion du 30 anniversaire du HCCFA était une combinaison réussie et motivante entre tradition et avenir. Il a rassemblé des acteurs culturels entre 18 et 84 ans provenant de différents secteurs et a mis en avant l'envie commune de développer des initiatives franco-allemandes en faveur de l'Europe. »

C'est en un lieu emblématique, le Parlement européen de Strasbourg, que le HCCFA a choisi d'organiser cet évènement inédit, rappelant ainsi que la coopération franco-allemande prenait tout son sens dans la dynamique européenne. Mme Catherine Trautmann, coprésidente française du HCCFA, souligne l'importance de ce choix : « Réuni pour la première fois au Parlement européen à Strasbourg, lieu symbolique de la citoyenneté, je me réjouis du succès et de la réussite du Haut Conseil Culturel Franco-Allemand des jeunes. Véritable laboratoire d'idées, les échanges et les débats que nous avons eus avec ces jeunes donnent une impulsion nouvelle à la coopération culturelle entre nos deux pays ».

Un cadre symbolique renforcé par l'année 2018 elle-même, désignée « année européenne du patrimoine culturel » et marquée à la fois par les commémorations de la fin de la première Guerre mondiale et la refonte du traité d'amitié franco-allemand, dit traité de l'Élysée.

L'actualité étant en outre marquée par la recrudescence du nationalisme en Europe, le Haut Conseil estime que culture et jeunesse peuvent et doivent aujourd'hui faire entendre leurs voix.

Ainsi, au terme d'un échange intensif étalé sur deux jours, les participantes et participants ont formulé les recommandations suivantes, que le HCCFA s'engage à présent à relayer auprès des gouvernements français et allemand, conformément à la mission de conseil qui lui a été confiée il y a trente ans :

Après avoir souligné la double-spécificité du milieu des arts vivants, qui, d'une part, permettent une véritable *rencontre physique* entre les spectateurs et les artistes grâce au caractère unique et éphémère de chaque représentation (une précieuse opportunité pour nos sociétés, face à l'essor du numérique) et qui, de l'autre, visent une forme de « *rentabilité sociale* » (par opposition à la simple rentabilité financière) qui leur confère tout leur sens, les participantes et participants du « Conseil culturel franco-allemand des jeunes » ont formulé les propositions suivantes :



1. Poursuivre la coopération entre le HCCFA historique (conformément à son rôle de médiateur dans les relations culturelles franco-allemandes) et le « Conseil culturel franco-allemand des jeunes » en pérennisant ce dernier.
2. Promouvoir la conception d'un statut d'artiste franco-allemand précurseur, incluant l'accès à l'emploi et une couverture sociale ainsi que le financement des stages.
3. Faciliter à la fois les conditions de travail et la circulation des artistes en Europe, en levant les obstacles juridiques et administratifs et en concevant une plateforme où chacun pourrait prendre connaissance des offres et partager ses pratiques en transparence.
4. Renforcer les échanges franco-allemands dans le cadre des formations artistiques (mais aussi entre les écoles d'arts européennes) et des programmes de résidence d'artistes.
5. Impulser un mouvement de reconnaissance et de mobilisation des professionnels dans le milieu du livre et de l'édition via la création d'un prix dédié aux romans, aux BD et aux livres scolaires, porté par un jury de jeunes (sortie et traduction récentes), et/ou d'un prix étudiant sur les romans graphiques.
6. Confier à une instance spécifique la mission d'informer sur l'égalité de genre et les quotas appliqués à la diversité et d'en assurer l'application.
7. Défendre et promouvoir le droit d'auteur en Europe (notamment dans l'enseignement secondaire et supérieur), afin que chaque citoyen puisse en saisir l'importance capitale (via également un engagement politique commun de la France et de l'Allemagne pour un droit d'auteur européen).
8. Faciliter la circulation des œuvres entre la France et l'Allemagne (via un soutien au développement du sous-titrage et du surtitrage, via l'élaboration d'un catalogue et d'un portail d'accès à toutes les œuvres européennes existantes, via une aide à la visibilité des festivals de films franco-allemands...).
9. Proposer une véritable éducation à l'image et à la « consommation médiatique » en impliquant les différents professionnels et plateformes, et soutenir la diffusion d'Educ'ARTE.
10. Renforcer le maillage des musées et des sites patrimoniaux français et allemands (via la création d'une plateforme multi-services « Culturopa.eu », un label associé et des échanges pédagogiques).
11. Raviver l'intérêt des publics nationaux pour le(s) patrimoine(s) européen(s) (via l'amélioration de l'interactivité des cartels d'exposition, un programme de jumelages entre musées, la constitution d'un fonds européen d'archives, l'extension du projet Les nouveaux commanditaires, la conception d'une application pour repérer les nouveaux tiers-lieux culturels...).
12. Mettre en place un dispositif d'application des droits culturels pour renforcer le sentiment d'appartenance et la citoyenneté européenne.

